



FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE
MEMBRE DE LA FEDERATION AERONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1909
Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Louis

Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration de la FAL
du lundi 23 février à 18h30

Ordre du jour :

1. Appel nominal

Présents : Erny Mattiussi, JC Weber, Jean Lorang, Arny Weber, Jérôme Freilinger, Marc Weber, Lucien Gérard, René Metz, Jacques Wanderscheid, Chris Scott, Marc Bosseler, Carlo Lecuit, Alex Krieger, Cyrial Talon.

Excusés : Jim Schneider, Joshua Marx, Raymond Hoffmann.

14 membres présents, 3 membres excusés. Quorum : 12

2. Approbation du rapport de la réunion du CA du 15 décembre 2025

Le rapport est approuvé avec 2 corrections mineures.

3. Bureau à la Maison des Sports

Le bureau de la FAL est partagé depuis la mi-janvier avec la fédération de la Presse Sportive.

Le COSL nous a informé des dispositions prévues pour la nouvelle Maison des Sports construite dans le quartier de la Cloche d'Or et terminée probablement fin 2026 ou début 2027. En raison de l'occupation de personnel à plein temps, la FAL y disposera probablement d'un bureau séparé ou partagé avec une autre fédération. Défauts majeurs : Absence de parkings et d'archives.

4. Rapport sur les activités du Bureau et Rapport financier

- Les rapports des réunions du Bureau de la FAL sont disponibles à la page :
Fédération Aéronautique Luxembourgeoise - » Downloads (aeroclub.lu) sous « Bureau FAL »
- Rapport financier
 - Présentation du bilan 2025 et des Profits et Pertes 2025 avec un résultat excédant de 869.14 €.
Le total des Actifs à la fin de l'exercice s'élève à 100.352,52 €
 - Présentation du Budget provisoire pour l'exercice 2026 :
Recettes : 127.800.- €
Dépenses : 126.800.- €
- Le tableau des cotisations 2026, tel qu'il sera présenté à l'AG, est présenté aux membres du CA avec l'invitation de formuler des remarques éventuelles sur les montants dans les meilleurs délais.

5. Assemblée Générale 2026

- Date et heure : 21 mars 2026 à 17 h00
- Lieu: Am Klouschter / Mondorf-les-Bains



- Les invitations et l'Ordre du Jour seront envoyés au courant de la semaine 10. Les annexes à l'OJ seront publiées avec l'OJ sur le site Internet de la FAI sous DOWNLOADS.
- Les membres seront invités au dîner de clôture au Restaurant « Am Klouschter ».

6. Modification des Statuts

- Le projet de l'adaptation des statuts aux dispositions légales est approuvé sans commentaires et ni suggestions pour être présenté à l'AG 2026.
- Lucien Gérard a introduit une proposition de modification des Statuts qui aura pour effet de permettre à la FAL de soutenir des sportifs « à participer aux Championnats et autres activités internationales organisés dans le cadre de la FAI **ou par d'autres organismes internationaux reconnus par la FAL, ...** »
Le Bureau est d'avis qu'en vue de l'affiliation de la FAL à la FAI, ainsi qu'en raison des dispositions statutaires de la Fal, **la FAL s'interdit toute activité qui pourrait être en contradiction avec les Statuts et les Codes Sportifs de la FAI** (dernier paragraphe du Préambule des Statuts FAL).

7. Centres Nationaux

• ELUS

- Une visite des lieux a eu lieu à ELUS en date du 20 février en présence de représentants des Bâtiments Publics (MM. Jules Theis et Patrick Bastin) et des Ponts & Chaussées (M. Philippe Knaff).
 - En ce qui concerne la piste, il a été convenu que les Ponts & Chaussées interviendront rapidement pour refaire le balisage.
 - En ce qui concerne les bâtiments, les Bâtiments Publics devront se concerter avec leur direction pour déterminer si les bâtiments sont du patrimoine de l'Etat avant de pouvoir intervenir. Ils nous tiendront au courant de la suite donnée à l'affaire.
- Les frais de fonctionnement ELUS ont été remboursés par le ministère des Sports à hauteur de 19.562,27 € et seront virés au CLVV. Il est rappelé qu'en 2025 les frais de fonctionnement ELUS n'étaient pas comptabilisés par la FAL, mais que pour l'exercice 2026 tous les frais devront passer par la FAL et les factures libellées au nom de la FAL.

• ELNT

- Le décompte des frais 2025 a été accepté par le ministère des Sports et le forfait fixe de 10.000, - € a été remboursé le 21 janvier.
- Le ministère de la Mobilité et des TP nous a informé qu'ils sont entrain de finaliser un projet de réaménagement de l'aérodrome ELNT qui comprendra :
 - Le reclassement des zones vertes en zones d'aérodrome dans les PAG des communes de Wiltz et de Winseler.
 - L'acquisition des terrains nécessaires au réaménagement
 - Le déplacement du hangar côté sud
 - La réfection ou reconstruction de la piste
 - La reconstruction des bâtiments
 - Le déplacement du chemin vicinal côté sud



- Le CA approuve l'initiative du Bureau de porter notre litige avec le ministère de l'Environnement et l'ANF au sujet du débroussaillage du début de la piste 26 devant le Tribunal Administratif avec l'assistance de Maître Serge Marx.

1. FAI - Rapports des délégués aux Commissions de la FAI

- CIMA – Micro Aviation
Chris Scott, récemment élue présidente de AOPA Luxembourg, présente le rapport de la réunion à Lausanne. Rapport disponible au secrétariat.
- CIVA – Voltige Aérienne
Cyril Talon présente le rapport de la réunion à Paris. Rapport disponible au secrétariat.

2. Relations Gouvernement et Administrations

- La DAC a informé la FAL lors d'une réunion à la DAC le 14 janvier que le renouvellement de l'attestation d'enregistrement d'exploitant d'aéronef sans équipage à bord (UAV) ne pourra se faire qu'individuellement avec une redevance unique annuelle de 10.- €.
- Lors de la même réunion la DAC a informé la FAL que l'établissement d'une « No-FLY Zone » autour de l'aérodrome ELUS n'est actuellement pas réalisable.
- La directrice de la DAC, Mme. Laura Könner, a informé la FAL par courriel du 16 février que les projets de loi et de RGD relatifs au Parachutisme et ULM sont actuellement « dans la procédure » au Conseil d'Etat. Mme. Könner promet de nous consulter dès que les projets sont de retour à la DAC.
- Chris Scott informe qu'elle a participé à une réunion d'AIR CADETS, initiative qui a connu un franc succès auprès du jeune public luxembourgeois encadré par l'armée luxembourgeoise. 5 candidats ont été retenus pour un stage vol à voile.

3. Rapport du Commissaire aux Sports

- Le calendrier du Championnat National des aéromodélistes est présenté.
- Amendements des Codes Sportifs :
 - La Section Générale est approuvée comme présentée avec la modification suivante :
 - 4.2.7 Sélection aux Championnats d'Europe, du Monde, et aux Jeux Mondiaux
..... Au cas où un Championnat National n'aurait pas eu lieu l'année qui précède la sélection, celle-ci sera faite par le Conseil d'Administration au vu des résultats obtenus par les candidats au cours de années précédentes.
(Le reste de la phrase « dans les épreuves qualificatives publiées au calendrier sportif suivant les critères préalablement déterminés » est éliminé.
 - La Section 1 – Aérostats est approuvée comme présentée.
 - La Section 4 – Aéromodélisme est approuvée comme présentée.
 - La révision des Codes Sportifs Aviation à moteur (section 2) – Voltige (section 6) – ULM (section 10) – Parachutisme (section 5) – Vol à voile (section 3) -Vol libre (section 7) – UAS (section 12) est en cours.

4. Divers

- Attribution d'un poste de gestionnaire à mi-temps.



Le ministère des Sports nous a accordé l'embauche et le financement d'un gestionnaire administratif à mi-temps à partir du 1^{er} janvier 2026 pour nous assister dans nos efforts de relations publiques et de présence médiatique.

Un descriptif des conditions et tâches est disponible auprès du secrétariat.



- Subside au CLVV pour équipement « Tower mobile »
Le ministère des Sports nous a accordé un subside de 3.225.- € pour l'acquisition d'une voiture tour de contrôle pour ELUS.
- Nous avons introduit une demande de modification des statuts du COSL lors de l'AG du COSL du 14/03/26 pour permettre le reclassement de la FAL dans le *Groupe 2 – fédérations régissant un sport individuel de plein air* - du Conseil Consultatif, au lieu du *Groupe 4 – activités ou jeux à caractère sportif et Associations à vocation sportive*.
- Le CA approuve la nomination à titre posthume de Nobert Lucchini pour la Médaille de l'Ordre du Mérite Aéronautique et Astronautique 2026. La médaille sera remise à la famille lors de l'AG du 21 mars.
- Calendrier des réunions 2026
Le calendrier des réunions est arrêté tel que présenté.

Pour la FAL, Erny Mattiussi, Vice-Président

26/02/26

Pj. :

- Code Sportif – Section Générale FAL 2026
- Code Sportif – Section 1
- Code Sportif – Section 4
- Statuts FAL – Version 2026 - amendements